

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de reception de l'AR: 12/11/2025

066-246600415-CC_029_2025-CC

A G E D I



AIDEM Élévateurs Sarl

A: Portiragnes

Le: 06 Novembre 2025

CONTRAT DE MAINTENANCE SIMPLE

Référence: CDM 2025 009

Entre:
d'une part,

AIDEM ELEVATEURS SARL
PAE DU PUECH
3, Rue Pierre Aigrain
34420 Portiragnes
Tél : 04.67.32.71.50
Site internet : www.fauteuil-monte-escalier.com
Email : aidem.eleveur@orange.fr

Ici représentée par David GAUDIN : Le Gérant
Ci-après qualifié, AIDEM Elévateurs SARL

Et d'autre part, le CLIENT

Nom + Prénom ou Raison sociale : Communauté de communes Roussillon Conflent

Adresse : 1, Rue Michel Blanc BP 5

Code postal + Ville : 66130 Ille sur Têt

Téléphone : 04-68-57-86-85

Fax : _____

TVA : Sinet 246 600 415 00 102

Ici représentée par : Le Président, Robert OLIVE

Ci-après qualifié le CLIENT

Il est convenu et arrêté ce qui suit:

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le contrat concerne la maintenance du matériel installé à l'adresse ci-dessous, et dont la désignation est stipulée sur le document annexe (liste matériel) .

Galliver installé Chemin du Tourmil
66170 Millas

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de reception de l'AR: 12/11/2025

066-246600415-CC_029_2025-CC

A G E D I



Une liste exhaustive du matériel et personne de contact sera établie. Les interventions ne pourront se faire que sur du matériel explicitement repris sur cette liste. La liste peut être mise à jour régulièrement avec éventuellement révision de prix à la hausse ou à la baisse en cas de modifications majeures.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE MAINTENANCE

Aidem Elévateurs garantit une intervention par un technicien dans les 24 à 72 heures ouvrables après la réception d'appel du Client pendant les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

L'intervention se pratique par une visite sur place. Les pièces remplacées seront uniquement des pièces d'origine. Lors de chaque intervention, un rapport spécifiant la nature de l'intervention sera rédigé.

Dans le cas d'une réparation à réaliser sur le matériel, le prix des pièces de rechange sera pris en compte par une éventuelle garantie constructeur et/ ou par des pièces de rechange en consignation ou encore facturé séparément.

La main d'œuvre et le déplacement seront pris en charge par Aidem Elevateurs dans la limite de **2 visites de maintenance OU dépannage annuel.**

Le matériel doit être installé et employé selon le mode d'emploi. Le Client veillera à ce que le technicien Aidem Elevateurs ait accès aux locaux où se trouve l'installation et qu'un membre de son personnel soit présent lors des interventions.

Les frais de déplacement et de réparation sont à charge d'Aidem Elévateurs, sauf si le non ou mauvais fonctionnement est dû à :

1. Une utilisation anormale ou fautive du matériel par le Client;
2. Une négligence dans l'emploi ou dans la mise en service dans le chef du Client;
3. Un problème de type matériel ou logiciel qui ne dépend pas d'Aidem Elévateurs.

Dans les trois cas précédents, les frais de déplacement seront facturés au tarif en vigueur pour un technicien en déplacement soit, à la date de souscription du contrat, de 85,00 € l'heure, plus 130,00 € de forfait de déplacement hors TVA.

Les factures Aidem Elévateurs sont payables à l'adresse figurant sur les documents dans les 30 jours de leur envoi.

En cas de non paiement partiel ou total de la facture à l'échéance, le montant impayé portera de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt conventionnel de 1% par mois.

En outre, ce montant sera majoré à titre de clause pénale de 15% avec un minimum de 50,00 € huit jours après l'envoi d'une mise en demeure.

ARTICLE 3 : EXCLUSIONS

Il est stipulé et convenu que le présent contrat ne peut en aucun cas être assimilé à une police d'assurance.

Les paiements dus selon les présentes stipulations sont exclusivement basés sur la valeur des services offerts par le présent contrat. Ce contrat ne prévoit aucune garantie pour les dommages arrivant au propriétaire à la suite d'une catastrophe ou en cas de force majeure puisque les obligations d'Aidem Elevateurs se limitent à fournir, de son mieux, les services que le présent contrat prescrit.

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de reception de l'AR: 12/11/2025

066-246600415-CC_029_2025-CC
A G E D I



ARTICLE 4 : CONFIDENTIALITE

Pendant toute la durée du contrat, Aidem Elévateurs s'engage à respecter le caractère strictement confidentiel des informations auxquelles elle aurait accès.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE

En cas de conflit social, de cas fortuit ou de cas de force majeure, Aidem Elévateurs ne sera pas tenue responsable du non respect des clauses de ce contrat, Aidem Elévateurs ne sera pas redevable d'une indemnité au client ni à des tiers en cas de dégâts indirects; Aidem Elévateurs ne sera pas non plus responsable des diminutions de gains ou des bénéfices.

ARTICLE 6 : DUREE DU CONTRAT

Le contrat prend cours le jour convenu de commun accord. A défaut d'une lettre de renonciation expédiée par envoi recommandé au moins 3 mois avant l'échéance, ce contrat sera successivement et automatiquement prolongé d'1 an.

ARTICLE 7 : PRIX

Le montant annuel s'élève à : 379,15 € HT.

La révision des prix se calcule annuellement et s'effectue de commun accord et à l'initiative de l'une ou de l'autre des parties afin d'intégrer des éventuels changements portant sur les aspects techniques, commerciaux ou légaux. Les factures anticipatives sont établies par année et payable dans les 30 jours.

Tous les montants sont précisés hors TVA 20 %.

Le montant TTC du contrat s'élève donc à : 454,98 € TTC.

ARTICLE 8 : CHOIX DU DOMICILE ET COMPETENCE

Tous les actes ne peuvent être valablement signifiés à Aidem Elévateurs, qu' à l'adresse de son siège.

Les parties s'engagent à faire part de tout changement de domicile par envoi recommandé.

A défaut de cette notification, tous les actes et exploits seront valablement signifiés à la dernière adresse déclarée.

Tous les litiges relatifs à l'exécution et à l'interprétation du présent contrat seront soumis aux tribunaux du siège social de la société Aidem Elévateurs, qui eux seuls seront compétents en cette matière.

Fait à : *Portiragnes*

en double exemplaire,

le 6 novembre 2025
Le Président, Robert Olive

Aidem Elévateurs SARL

Signature: **AIDEM ELEVATEURS SARL**

Société au capital de 15 000€

PAE DU PUECH

3 Rue Pierre AIGRAIN

34420 PORTIRAGNES

RCS Béziers 508 713 781

Tel / Fax : 04 67 32 71 50

Date: *06 Nov 2025*
Nom: **GAUDIN David**
Email: *aidem.eleveur@orange.fr*
Fonction: **Gérant**

Le Client

Signature

Date:

Nom:

Fonction:



